Procès Verbal de l'Assemblée Générale de MVM du 3 février 2025

19h30 arrivée des participants et signature des feuilles d'émargement.

Début de la séance à 19h55

<u>Vérification du quorum</u>: Les statuts de MVM précisent que la présence d'un tiers du nombre des membres sont présents ou représentés par des pouvoirs. L'Association compte 103 membres. Il faut donc 35 présents ou représentés. Il y 59 personnes et pouvoirs. Le quorum est donc atteint. L'Assemblée peut se tenir.

Mot de bienvenue et lancement de l'Assemblée Générale par la présidente, Dominique Bellue. Pour 2024, MVM voit une très légère baisse du nombre de ses adhérents. De 109 adhérents en 2023, nous sommes passés à 103 pour 2024.

Organisation de la séance : Choix d'un président de séance : Martine Obis, d'un secrétaire de séance : Bernadette Tavant et de deux scrutateurs : Didier Tavant et Aline Tissidre

Rapport moral et d'activités : Cf le texte de Dominique B.

Bilan des contes. Par Marie-Jo Laroche. Cf le CR.

Bilan « Journal Mosaïque » Par Martine Obis. Cf le CR.

Bilan Café mosaïque : Par Nicole Chopin. Cf le CR

Bilan RERS-échange de savoir : Par Martine Obis. CF le CR.

CR de l'Art floral : Par Jacqueline Cahoreau puis Annie Thoret. Cf le CR.

CR des échanges culinaires : par Dominique Bellue. Cf le CR

CR La Cause des livres par Danièle Erésué. Cf le CR.

CR Bien-être et respiration par Bernadette Tavant. Cf le CR.

CR Jardinons avec Nicole et François par François Lagarde Cf le CR.

Les langues représentées pour l'anglais par Thérèse Claise (Cf le CR), puis par Liz Saum - Fariheh ne s'est pas exprimée. Existence de 2 groupes d'échange en espagnol.

Fin du rapport moral et d'activités par Dominique Bellue.

Vote du rapport moral : Pas d'abstention, pas de vote contre. Rapport moral approuvé à l'unanimité.

Le bilan Financier 2024 par Marc Laurence. Début de la présentation de Marc par des remerciements pour les personnes de l'association qui l'ont soutenu pour sa première année de trésorier puis présentation des différents postes du budget dont la « contribution volontaire en nature » incluant le bénévolat.

Quitus du bilan financier : Parole à Jacqueline Cahoreau qui a certifié les comptes. Cf CR du quitus.



Vote du bilan financier 2024. Vote à l'unanimité du budget 2024.

Vote du maintien du coût de l'adhésion : 14 euros en individuel, 21 euros pour la famille.

Prévisions budgétaires 2025 :

<u>Présentation du budget de fonctionnement prévisionnel 2025</u> : Marc Laurence présente le budget prévisionnel 2025.

<u>Présentation de la fête des 20 ans des contes</u>: par Marie-Jo Laroche qui a présenté sa vision de la fête des 20 ans des contes. Cette présentation a suscité de nombreuses interrogations et discussions de l'Assemblée concernant l'ouverture ou non de la soirée aux adhérents, son format et l'impact sur le budget de l'Association. La présidente dit que le sujet sera de nouveau présenté au CA.

Vote du budget de fonctionnement 2025 de l'Association hors organisation de la fête des 20 ans des contes. 3 abstentions, 0 contre.

Intervention de Mme Karine Roux, de la Mairie. Remerciement pour l'animation apportée à la ville. La subvention de la mairie ne sera connue qu'en milieu d'année 2025.

Élections des candidats au conseil d'administration. Le tiers sortant représente 4 personnes : Nicole, Jacqueline, Georges et Marie-Paule. Nicole ne se représente pas. Les autres personnes se représentent. Appel à de nouveaux candidats : Marie-Chantal Sarrazin se propose au Conseil d'Administration. <u>Vote</u> : 0 contre, 0 abstention.

Le CA est donc constitué de 11 membres : Georges Aulfinger, Dominique Bellue, Jacqueline Cahoreau, Lily Dupas, Marc Laurence, Marie-Paule Pepin, Marie-Chantal Sarrazin, Bernadette Tavant, Didier Tavant, Marie Touya, Elisa Vernet.

François Lagarde de 'Jardinons avec François et Nicole' offre une bouture à chacun.

Appel au renouvellement des cotisations : Établissement des chèques à l'ordre de MVM.

Après l'Assemblée Générale, les galettes sont offertes à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 56.

De l'Assemblée, il a été dressé le présent Procès-Verbal, à la rédaction duquel ont participé Bernadette Tavant, Dominique Bellue et Martine Obis

Martine Obis Présidente de séance Bernadette TAVANT Secrétaire de séance

100



